



CONSEIL CONTRE LES AMENDES PENALES

Par **missleil**, le **04/09/2013** à **11:47**

bonjour,

voilà, mon mari vient de recevoir un avis de tiers détenteur sur son compte bancaire pour une amende datant de l'année 2004 d'un montant de 1000 euros.

Sachant qu'il n'a jamais reçu d'avis de paiement avant poursuite, rien du tout. Je ne conteste pas l'amende, j'ai même contacté le trésor public pour un arrangement à l'amiable, afin de rembourser en plusieurs fois car étant le seul à travailler et moi aucune ressource je ne vois pas comment rembourser cette dette.

J'aimerais connaître les recours face à cette situation, la seule chose que l'on m'a proposé et le remboursement en trois fois. Qui pour nous, nous semble impossible à faire avec des charges élevées....

Ont-ils le droit de faire ça ?

Par **amajuris**, le **04/09/2013** à **13:24**

bjr,

s'il s'agit d'une amende routière, est-ce que l'adresse de la carte grise était bien celle de votre mari et si votre mari a déménagé a-t-il fait les changements d'adresse ?

CDT